

AVIS D'IMPOSITION
COTISATION FONCIÈRE DES
ENTREPRISES,

TAXE POUR FRAIS DE CHAMBRES
DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE,
TAXE POUR FRAIS DE CHAMBRES
DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT
ET IMPOSITION FORFAITAIRE SUR
LES ENTREPRISES DE RÉSEAUX

2012



DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIE NOGENT-SUR-MARNE
1 RUE JEAN SOULES
94738 NOGENT SUR MARNE CEDEX

MME REVELLAT EVELYNE
Pour SARL KHEPRI FINANCE
129 BD PASTEUR
94360 BRY SUR MARNE

Vos références

Numéro fiscal : 498837939 00012
Référence de l'avis : 12 94 0604287 37
Numéro de contrat de prélèvement à l'échéance :
si vous avez choisi ce mode de paiement
Identification de l'entreprise redevable : (26)
N° SIRET : 498837939 00012
SARL KHEPRI FINANCE
Département : 94
VAL DE MARNE
Commune : 015
BRY SUR MARNE
Lieu d'imposition :
129 BD PASTEUR
Numéro de rôle : 092
Établi à la date du : 12/10/2012
Date de mise en recouvrement : 31/10/2012

Votre situation

Montant de votre impôt : 655,00 €

Somme à payer 655,00 €
Date limite de paiement : 17/12/2012

Depuis le 1er octobre 2011, les modalités de paiement de
la CFE-IFER ont évolué (voir au dos).

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

IDENTIFICATION :
94047
94023158610
051651080470150000 129 34

ATTENTION : l'enveloppe retour est réservée au paiement par TIP ou par chèque bancaire.
Ne joignez aucun autre document (sauf votre RIB si nécessaire).

Partie à détacher suivant les pointillés

ETABLIS. GUICHET COMPTE CLE
JOIGNEZ UN RIB

SARL KHEPRI FINANCE
129 BD PASTEUR
94360 BRY SUR MARNE

Centre N° 06- NNE 005002

CFP305012013505 *

En cas de modification, joindre un relevé d'identité
bancaire ou de caisse d'épargne

DATE Veuillez débiter mon compte
du montant ci-dessous SIGNATURE

TIP Titre Interbancaire de Paiement
Références

à rappeler : 12 94 0604287 37 C 092 2012 94047 17/12/2012

CENTRE D'ENCAISSEMENT
DES FINANCES PUBLIQUES
TSA 70001
94974 CRETEIL CEDEX 9



COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES

Montant en euros : 655,00

NE RIEN INSCRIRE SOUS CE TRAIT - NE PAS PLIER

129406042875 SARL KHEPRI FI

002020000129 43092012940604287370940470907806 65500

12
Papillon réservé à
l'adhésion au
prélèvement à
l'échéance ou mensuel



Pour vous renseigner

- ⇨ **Sans vous déplacer, par téléphone :** Centre impôts service, pour des renseignements généraux : 0810 Impôts (0810 46 76 87)*. Centre prélèvement service, pour des questions sur la mensualisation ou le prélèvement à l'échéance : du lu au ve de 8h30 à 19h au 0 810 012 009* ou par courriel : cps.lille@finances.gouv.fr
- * (coût d'un appel local, à partir d'un poste fixe, depuis la France métropolitaine et les départements d'outre-mer, hors éventuel surcoût de votre opérateur)
- ⇨ **Sans vous déplacer, par internet :** impots.gouv.fr, pour consulter votre compte fiscal, réaliser des démarches ou payer.

⇨ **Sur place :** Dans votre centre des finances publiques, vous pouvez désormais obtenir les documents fiscaux et poser toutes vos questions soit sur le montant, soit sur le paiement de votre impôt.

Centre des finances publiques
SIE NOGENT-SUR-MARNE IFU 1 RUE JEAN SOULES
94738 NOGENT SUR MARNE CEDEX
Tél : 01 49 74 21 46 Courriel : sie.nogent-sur-marne@dgifp.finances.gouv.fr
Accueil : TLJ SAUF SAM-DIM DE 9H A 12H ET DE 13H A 16H ET SUR RDV



Identification de l'établissement redevable : 498837939 00012 Situation dans une zone d'activités économiques : NON

COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES (1)

1 - Valeur locative des biens passibles de taxe foncière	224	6 - Total des réductions (6)	
2 - Présence d'au moins un bien industriel parmi ces biens (2)	NON	7 - Base après réductions (7)	224
3 - Le cas échéant, nombre de semaines d'activité saisonnière (3)		8 - Imposition sur la base minimum (8)	OUI
4 - Réduction pour création d'établissement (4)		9 - Chiffre d'affaires retenu pour la base minimum (9)	< 100 000
5 - Réduction artisans et autres (5)		10 - Base minimum applicable	2 103
Éléments de calcul (10)		Commune	Syndicats de communes
11 - Bases exonérées			Intercommunalité (11)
12 - dont a effet sur la CVAE (13)			Taxes spéciales d'équipement (12)
13 - Bases nettes	2 103		
14 - Rappel taux d'imposition 2011	26,69 %		
15 - Taux d'imposition 2012	26,69 %	%	%
16 - Cotisation 2012	561		1,16000 %
17 - Total des cotisations exonérées		18 - dont l'exonération a un effet sur la CVAE (13)	24
19 - Total des cotisations 2012		585	20 - Frais de gestion (14)
21 - Total de cotisation foncière des entreprises			19
TAXE POUR FRAIS DE CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE			
22 - Base d'imposition	2 103	23 - Taux 2012	2,22000 %
25 - Rappel taux 2011		2,30000 %	24 - Cotisation
27 - Cotisation totale de taxe pour frais de chambres de commerce et d'industrie			47
			4
La part de TSE indiquée ligne 16 attribuée à la Société			
du Grand Paris s'élève à : 6 €.			
Le versement net de votre commune au fonds de solidarité de la région Ile-de-France est : 253 €			
		156 - INFORMATION : COTISATION MINIMUM CFE (24)	604
		157 - Total des cotisations dues <small>(lignes 21+27+38+51+58+72+83+99+101+130+142+149+155 si services)</small>	655
		158 - Crédit d'impôt (25)	
		159 - MONTANT DE VOTRE IMPÔT	655